

Mont-Saint-Aignan, le 27 mars 2013

Recommandations aux auteurs de la revue Penser l'éducation

Vous souhaitez proposer un article pour la revue *Penser l'éducation*, clairement identifiée philosophie de l'éducation et histoire des idées pédagogiques et qui bénéficie actuellement d'une reconnaissance dans son champ, nous vous en remercions et vous demandons de respecter les consignes suivantes :

Longueur et présentation des articles confiés :

Entre 5 et 20 pages, bibliographie comprise

Fournir un fichier word (doc ou rtf) attaché à un mail avec vos coordonnées envoyé de préférence à :

civiic@univ-rouen.fr et à marie-louise.martinez-verdier@univ-rouen.fr

ou à tout autre membre du comité de rédaction de la revue.

Précision de votre identité et vos coordonnées :

Nom prénom, fonction, grade

Appartenance institutionnelle, laboratoire d'appartenance

Adresse E-mail, téléphone

Adresse postale

Mise en forme des articles :

Caractères Times N°12, interligne 1 ou 1,5

Sans mise en page particulière vous respecterez une segmentation simple, jusqu'à trois niveaux de titre

Résumé en français et en anglais (10 lignes maximum)

Mots clés en français et en anglais (5 maximum)

Bibliographie (normes APA 6^{ème} édition – adaptation française) : voir le lien suivant

<http://benhur.telug.ugam.ca/spersonnel/mcouture/apa/Presentation.htm>

En vous remerciant pour votre contribution,

Le comité de rédaction de la revue *Penser l'éducation*

Normes bibliographiques de l'APA 6^e édition Adaptation française

Résumé à partir du site: <http://benhur.telug.uqam.ca/spersonnel/mcouture/apa/index.htm>

Une adaptation française des normes bibliographiques de l'APA, de [Marc Couture](#),
mis à disposition selon les termes de la

[licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 2.5 Canada](#).

(site s'inspirant lui-même du site de Paul Thirion, de l'Université de Liège : <http://doclib.ulg.ac.be/apa>)

Un document PDF complet est disponible à l'adresse suivante :

<http://benhur.telug.uqam.ca/spersonnel/mcouture/apa/index.htm>

I. Citations dans le texte (= renvois pour Marc Couture)

- Différences en fonction du nombre d'auteurs :
 - S'il y a 2 auteurs : mettre « et » entre le nom des 2 auteurs
Ex : Després et Leroux (2003) définissent ce concept différemment. En effet,...
 - S'il y a 3 à 5 auteurs, lorsque qu'on les cite pour la première fois dans le texte, les citer tous : Ex : Stallman, Williams et Masutti (2010)...
Puis à partir de la deuxième fois et par la suite: Stallman *et al.* (2010) ...
 - S'il y a 6 auteurs ou plus dans la référence, dès la première fois, lorsqu'on les cite dans le texte : Utomi *et al.* (2013)...
- 3 manières différentes mais équivalentes de les présenter :
Stallman, Williams et Masutti (2010) proposent...
ou
En 2010, Stallman, Williams et Masutti proposent...
ou

... hypothèse avancée et confirmée par une étude récente (Stallman, Williams et Masutti, 2010).

Remarques :

- 1) La règle générale est de ne citer que le nom des auteurs et pas leurs prénoms. Cependant, s'il apparaît que dans la liste des références, **des auteurs ont le même nom**, alors, il faut ajouter leurs initiales respectives dans toutes les citations où ils apparaissent comme unique ou premier auteur, même si les années de publication diffèrent. Exemples : S. Freud (1928) affirmait que (...), alors que pour A. Freud (1949) ... Dans une des premières études sur la question (S. Freud, 1928) ...

- 2) Dans un même paragraphe, on ne répète pas la date s'il est clair qu'on fait référence à un même travail.

- 3) **Si le document cité est une traduction d'un ouvrage original**, on indique, après le nom de l'auteur de l'ouvrage original, la date de parution de l'ouvrage original, suivie d'une barre oblique, « / », puis de la date de parution de la traduction.

Par exemple, pour un ouvrage original paru en 1983 et dont la traduction date de 1994, on écrit :

Dans un ouvrage qui a marqué le domaine, Schön (1983/1994) remettait en question ... Pour savoir comment écrire la référence bibliographique, voir plus loin dans II.2.

- 4) **Référence secondaire** : Lorsque l'on fait référence à un auteur original (référence primaire) dans un autre document plus récent (référence secondaire), on le mentionne dans le texte de la façon suivante :

Forme générale : En [date auteur original], [auteur original] (cité par [auteur secondaire], [date auteur secondaire]) ...

Exemple : En 2003, Després et Leroux (cités par Stallman, 2010) ...

Et c'est la référence de l'auteur secondaire qui figurera dans la liste des références bibliographiques.

- 5) **Citation d'une partie d'un texte original :**

- **Si la citation comporte 40 mots ou moins**, la mettre entre guillemets et citer l'auteur à la fin :

Exemple :

« la distance et la ressemblance entre littérature et réalité » (Pavel, 1988, p. 15).

- **Si la citation comporte plus de 40 mots**, sauter une ligne avant et après le paragraphe qui comportera un retrait à gauche de 1.25 cm, sans guillemets.

Exemple :

Pour illustrer ce double jeu d'influence, Lecourt (2003) prend l'exemple du téléphone portable :

Le type humain qui se développe avec portable n'a pas encore livré toutes ses potentialités. Mais il apparaît déjà bien différent de celui qui ignorait cet objet technique. Non parce qu'il manquait d'un service dont il dispose aujourd'hui, mais parce que son être même – c'est-à-dire son devenir – s'en trouve profondément modifié, infléchi, qu'il s'agisse de sa relation objective au temps, mais aussi de l'ensemble de ses relations affectives aux autres. [...] Non, la technique n'est pas extérieure à la vie humaine. Issue de la vie, elle y trouve sa place, y insère et y compose ses normes. (Lecourt, 2003, p. 87).

Autrement dit, l'inscription de la vie humaine dans le monde technique ...

II. **Références bibliographiques à la fin du texte (= notices pour Marc Couture)**

Seuls les documents cités dans le texte doivent y figurer.

Retrait à gauche de la référence sauf pour la première ligne de la référence qui commence à la marge.

Remarque concernant les auteurs:

Si la référence comporte au maximum 7 auteurs:

Indiquer les noms des premiers auteurs, jusqu'à un maximum de sept, séparés par des virgules, dans l'ordre où ils apparaissent dans le document

Placer un « et » avant le nom du dernier auteur (mais pas de virgule)

Ex: Kaufman, J. R., Jones, K. et Cochran, D.F. (1990). *Titre*. Infos de publication.

Si la référence comporte plus de 7 auteurs:

Faire apparaître les noms des six premiers auteurs et du dernier auteur, séparés par des virgules, avec trois points (...) précédant immédiatement (sans espace) le nom du dernier auteur (pas de « et »).

Ex: Lachman, R., Butterfield, E. C., Brown, R. R., Krieger, O., Smith, E. F., Waxman, W. H., ...Pearson, F. (1999). *Titre*. Infos de publication.

Formats des références bibliographiques :

1. Article de revue (périodique) :

Forme générale:

Nom de l'auteur, Initiales du prénom de l'auteur. (Année de publication). Titre de l'article. *Titre de la revue*, numéro de volume (numéro de fascicule), page de début d'article-page de fin d'article.

Exemple:

Meyor, C. (2005). La phénoménologie dans la méthode scientifique et le problème de la subjectivité. *Recherches qualitatives*, 25(1), 25-42.

Cas particulier d'un magazine ou d'un quotidien :

Ajouter dans la zone « Année de publication », après une virgule, le mois et, pour un quotidien, le jour de publication; Indiquer « p. » avant les numéros de pages.

Exemple:

Lublin, J. S. (1980, 5 décembre). On idle: The unemployed shun much mundane work, at least for a while. *The Wall Street Journal*, p. 1.

2. Ouvrage :

Forme générale:

Nom de l'auteur, Initiales du prénom de l'auteur. (Année de publication). *Titre de l'ouvrage*. Ville de la maison d'édition, Pays de la maison d'édition : Nom de la maison d'édition.

Exemples :

Pennac, D. (1992). *Comme un roman*. Paris, France: Gallimard.

Ariès P. et Duby, G. (1987). *Histoire de la vie privée*. Paris, France : Seuil.

Remarque: Si le nom de la maison d'édition comprend le pays, il n'est pas nécessaire d'indiquer celui-ci à la suite de la ville.

Exemple:

Houssaye, J. (1992). *Les valeurs à l'école : l'éducation aux temps de la sécularisation*. Paris : Presses Universitaires de France.

Cas particulier d'un ouvrage traduit :

Forme générale:

Nom de l'auteur original, Initiales du prénom de l'auteur original. (Année de publication de la traduction). *Titre de l'ouvrage traduit* (Initiales du prénom du traducteur, Nom du traducteur, trad.). Ville de la maison d'édition de la traduction, Pays de la maison d'édition de la traduction: Nom de la maison d'édition de la traduction. (Ouvrage original publié en [date originale de publication] sous le titre [*Titre de l'ouvrage original*]). Ville de la maison d'édition de l'ouvrage original, Pays de la maison d'édition de l'ouvrage original : Nom de la maison d'édition de l'ouvrage original).

Exemple:

Schön, D. (1994). *Le praticien réflexif. À la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel* (J. Heynemann et D. Gagnon, trad.). Montréal, Canada : Les Éditions Logiques. (Ouvrage original publié en 1983 sous le titre *The Reflective Practitioner: How professionals think in action*. New York, NY : Basic Books).

3. Chapitre, texte dans un ouvrage collectif :

Forme générale:

Nom de l'auteur, Initiales du prénom de l'auteur. (Année de publication). Titre du texte ou chapitre. Dans Initiales du prénom du directeur de publication, Nom du directeur de publication (dir.), *Titre de l'ouvrage collectif* (p. page de début du chapitre ou texte- page de fin du chapitre ou texte). Ville de la maison d'édition, Pays de la maison d'édition : Nom de la maison d'édition.

Exemple

Paillé, P. (1996). Échantillonnage théorique. Dans A. Mucchielli (dir.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales* (p. 54-55). Paris, France : Armand Colin.

Exception 1

Si le nom de la maison d'édition comprend le pays, il n'est pas nécessaire d'indiquer celui-ci à la suite de la ville.

Exemple:

Paillé, P. (1996). Échantillonnage théorique. Dans A. Mucchielli (dir.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales* (p. 54-55). Paris : Presses universitaires de France.

Exception 2 (Etats-Unis):

Pour les États-Unis, on utilise au lieu du nom de pays l'abréviation postale de l'état. On ne met jamais « USA » ou « É-U ». La liste des abréviations postales des noms d'états est disponible sur le [site du US Postal Service](http://www.usps.gov).

Exemple:

« ... end of title. Cambridge, MA : Harvard University Press. »

4. Communication sans texte ou avec texte non inclus dans des Actes :

Forme générale:

Nom de l'auteur, Initiales du prénom de l'auteur. (Année du colloque, mois du colloque). *Titre de la communication*. Communication présentée au Nom du colloque, Ville où s'est tenu le colloque, Pays où s'est tenu le colloque (l'état pour les USA). Si communication en ligne, ajouter : Récupéré le ... du site: <http://>

Exemples :

Basque, J., Ruelland, D. et Lavoie, M.-C. (2006, mai). *Un outil informatisé d'autodiagnostic des compétences informationnelles destiné aux étudiants universitaires*. Communication présentée au 23^e

congrès de l'Association internationale de pédagogie universitaire (AIPU), Monastir, Tunisie.
Récupéré du site personnel de J. Basque : <http://www.telug.ca/~jbasque>

Botturi, L., Derntl, M., Boot, E. et Gigl, K. (2006, juillet). *A classification framework for educational modeling languages in instructional design*. Communication présentée à la Sixth IEEE International Conference on Advanced Learning Technologies (ICALT 2006), Kerkrade, Pays-Bas.

5. Communication avec texte dans des Actes (imprimés ou en ligne) :

Actes imprimés :

Forme générale:

Nom de l'auteur, Initiales du prénom de l'auteur. (Année de publication). Titre de la communication. Dans Initiales du prénom du directeur de publication, Nom du directeur de publication (dir.), *Titre de l'ouvrage collectif répertoriant les actes* (p. page de début de communication- page de fin de communication). Ville de l'éditeur, Pays de l'éditeur : Nom de l'éditeur.

Exemple:

Artigue, M. (2008). La didactique des mathématiques face aux défis de l'enseignement des mathématiques. Dans G. Gueudet et Y. Matheron (dir.), *Actes du Séminaire national de didactique 2007* (p. 14-45). Paris, France : IREM Paris 7.

Actes en ligne : ajouter après les numéros de pages : Récupéré du site du colloque : <http://>

Exemple:

Després, C. et Leroux, P. (2003). Tutorat synchrone en formation à distance. Un modèle pour le suivi pédagogique synchrone d'activités d'apprentissage à distance. Dans C. Desmoulins, P. Marquet et D. Bouhineau (dir.), *Actes du colloque Environnements informatiques d'apprentissage humain (EIAH 2003)* (p. 139-150). Récupéré du site du colloque : <http://archive.eiah.univ-lemans.fr/EIAH2003>

Exemple de bibliographie :

Adam, J.M. (1992). *Les textes : types et prototypes*. Paris, France : Nathan.
Bayard, P. (1998). *Qui a tué Roger Ackroyd ?* Paris, France : Editions de Minuit.
Bloch, M. (1993). *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*. Paris, France : Armand Colin.
Charaudeau, P. et Maingueneau, D. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris, France : Seuil.
Houssaye, J. (1991). Valeurs : les choix de l'école. *Revue française de pédagogie*, 97, 31-51.
Meyer-Bolzinger, D. (2012). *La Méthode de Sherlock Holmes. De la clinique à la critique*. Paris, France : Campagne Première.
Passeron, J. C. (1991). *Le raisonnement sociologique. L'espace non-poppérien du raisonnement naturel*. Paris, France : Nathan.



UNIVERSITE DE ROUEN

UFR DES SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIETE

Département des Sciences de l'Éducation

Laboratoire CIVIIC – EA 2657

Centre interdisciplinaire de recherche sur les valeurs, les idées,
les identités et les compétences en éducation et formation

Trouve, A. (2013). La controverse "Républicains-pédagogues": une polémique contre-productive ? Dans A. Vergnion (dir.), *Grandes controverses en éducation*, (p. 187-212). Berne, Suisse : Peter Lang.

Weisser, M. (2005). Quelle épistémologie pour les Sciences de l'Éducation ? Le modèle de l'arc herméneutique. *Penser l'Éducation*, 18, 115-129.